



# L'ECHO DE L'ESSONNE

13 juin 2013

## Compte-Rendu CDAS du 20 JUIN 2013



Le Conseil Départemental de l'Action Sociale de l'Essonne s'est réuni le jeudi 20 juin 2013.

Après la déclaration liminaire des Organisations Syndicales concernant la communication des documents au moins 10 jours avant le CDAS ainsi que l'annonce tardive des candidatures pour le poste de délégué, le CDAS a examiné :

### 1) **Approbation des PV**

Le PV de CDAS du 14 décembre 2012 a été approuvé.

### 2) **Election du délégué**

M. KOEHL a été réélu à bulletin secret avec 7 voix sur 7

### 3) **Le Compte Rendu d'Activité des assistantes sociales**

Il n'a pas pu être présenté lors de ce CDAS en raison de l'absence des assistantes sociales pour maladie avant la tenue de CDAS et de leur activité croissante dans le 92

Ce rapport sera présenté lors du prochain CDAS

Néanmoins, il a été évoqué : réactions très positives sur la conférence faite par le docteur ANDRE sur le thème « confiance en soi, estime de soi ».

Les thèmes les plus abordés **concernaient** essentiellement l'adolescence, le stress et les conflits au travail.

Mme ASTRUC-AUBIER, la secrétaire-animatrice du CHS-CT, a rappelé qu'il existe une formation sur la gestion des situations difficiles au travail.

### 4) - **Compte rendu d'activité 2012 de la délégation par le délégué**

#### - **Au niveau des effectifs,**

Le décompte des agents actifs n'est pas similaire à celui des Directions : celles-ci évaluent leurs effectifs en agents temps plein alors que pour l'action sociale un bénéficiaire compte pour un quel que soit son temps de travail. On remarque qu'après une baisse importante en 2011 (actifs -137 /enfants -259) il y a une stabilisation ou une baisse moindre en 2012 (actifs +7 / enfants -69). Par contre les retraités continuent à augmenter de façon régulière (+32 en 2011 et +38 en 2012).

#### - **Pour la délégation :**

Les changements concernent le remplacement de Sandrine LESOURD par Valérie CLINET et l'arrivée du Dr MAS.

#### - **Régie :**

La régie a été supprimée le 31/12/2012. Elle servait essentiellement pour le paiement des aides et prêts sociaux.

Les assistantes sociales en réfèrent à leur coordonnatrice régionale à qui elles transmettent la demande. La CTR la soumet à la correspondante Chorus pour mise en paiement et ce qui allonge les délais de traitement des demandes (minimum 1 semaine). Quand la CTR est absente, personne ne prend le relais. Les dossiers sont donc en attente. En cas de réelle urgence, les agents sont redirigés vers les mairies, associations.



**Secrétaire Départementale** : Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)  
**Secrétaires adjoints** : Alain FILIPPI (CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)  
: Lionel BOYER (SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)  
**permanent** : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)  
**Trésorière** : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)  
**Courriel** : [fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr)  
**Site web** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>

#### **- Répartition des crédits :**

Les aides pécuniaires

La baisse des aides pécuniaires s'explique par le remplacement de Mme LESOURD par Mme CLINET et il faut toujours un temps d'adaptation.

L'augmentation du montant des séjours enfants tient en grande partie aux allocations enfants handicapés plus élevées.

Pour les dépenses crèches,

. A ce jour, la délégation n'a toujours pas le solde 2012 et l'avance 2013.

#### **- Restauration collective :**

Il y a un restaurant en moins celui de Palaiseau Nord Est. Il existe une baisse des repas sur le RIA (restaurant inter -administration) qui est explicable en partie par les travaux et un transfert des rationnaires vers le RIE (restaurant inter - entreprise) de la Poste. Il y a une baisse générale sur tous les restaurants.

En ce qui concerne la baisse des repas subventionnés, cela peut s'expliquer de 2 façons :

Par le vieillissement de la population, ce qui fait que de plus en plus d'agents sortent du droit à subvention ;

D'une plus grande fréquentation par les cadres.

La proposition de création d'une association départementale

Elle avait été évoquée au dernier CDAS en raison de la diminution du nombre de bénévoles.

Un groupe de travail se tiendra en septembre avec les Présidents et les trésoriers des associations pour délimiter les besoins et les possibilités de créer cette association départementale. Il faudra peut être un agent à plein temps de la DGFIP pour prendre ce poste.

- Coins repas :

Il y a un coin repas supplémentaire créé en 2012 – Evry Municipale. Il y a une petite baisse de la délivrance des TR

- Aides et prêts :

Il y a une baisse du nombre de demandes qui peut s'expliquer de 2 façons : l'introduction du quotient familial et la frilosité des banques pour l'obtention du prêt principal.

- Vacances enfants :

Il y a une baisse de fréquentation qui est surtout sur les vacances d'été et d'hiver ce qui peut s'expliquer de 2 façons :

- Pour les vacances d'été, les centres de loisirs sont moins chers et les agents semblent privilégier les vacances de printemps plus courtes.

- Pour les vacances d'hiver les séjours proposés ne concernent que le ski.

#### **5) - Budget du BIL :**

Le coût de l'arbre de Noël est plus élevé que le budget voté, mais cela tient au fait que l'on y inclut les cartes visio-scènes.

- CESF :

Le montant réglé est inférieur au montant voté

- le budget retraité :

Si le budget alloué aux actifs est plus important que celui des retraités, il tient compte des enfants des actifs.

- Répartition des bénéficiaires :

Il y a une augmentation des bénéficiaires du fait de sorties moins onéreuses.

Il y a une baisse sur l'action de prévention, les participants étant trop peu nombreux aux séances programmées.

#### **6) - Logements :**

le CDAS a demandé de mettre le nombre de demandeurs pour connaître le taux de satisfaction réelle, un demandeur pouvant faire plusieurs demandes.

## 7) - Subventions interministérielles pour séjours d'enfants :

Le montant est en forte augmentation. Cela tient aux subventions enfants handicapés. Il y a presque autant de journées subventionnées que l'année précédente malgré la baisse du nombre de bénéficiaires, mais c'est dû en partie aux centres aérés.

## 8) - Plaquette retraité

Le délégué a présenté la plaquette destinée aux retraités en précisant qu'un chapitre n'était pas encore entièrement finalisé.

## 9 - Plaquette sur les sorties d'été (annexe 4)

Une plaquette concernant un panel de sorties qu'il est possible de faire l'été a été présentée. Elle a été envoyée à tous les agents et retraités. Le but de ce document est de présenter un catalogue de sorties, si possibles gratuites ou les moins onéreuses possibles, sur le département et aux alentours.

Nous tenons à féliciter Mme TAMAGATE a fait un grand travail de recherche pour offrir une bonne diversité.

## 10) - Tableaux des sorties

Les sorties ont toutes eues du succès, à tel point qu'il existe des listes d'attentes.

Les membres du CDAS ont manifesté leur assentiment pour la diversité des sorties qui répond à la demande des agents, en lieu et place d'une grosse sortie.

## 11) - - Questions diverses

- Les OS :

Les noms des représentants du personnel au CDAS seront mis en ligne sur ULYSSE

- Retraités

Les retraités peuvent fréquenter **l'AGRAF** (L'Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières)

## Pour information

La journée d'accueil des nouveaux agents est maintenue cette année. Il a été décidé de la limiter à l'accueil, la visite de Bercy et le repas.

Mm BRIENT réintègrera la DDFIP de l'Essonne au 1<sup>er</sup> septembre. Le Ministère des Finances tire largement profit de la crise pour exploiter les agents avec des dérives évidentes. Dans le règlement intérieur du CDAS Ministériel, il est précisé que les départements comptant plus de 1500 agents doivent bénéficier de 2 Adjointes de délégation. Or l'Essonne compte plus de 1700 personnes et se voit retirer une Adjointe. Une fois encore nous assistons au manque de respect le plus total du ministère envers ses agents.

Dès qu'il a eu connaissance de la suppression de l'emploi d'assistant de délégation, le secrétaire de la section FO Finances 91 a écrit à M GAZAVE, directeur en charge de la politique sociale pour la dénoncer.

***Les agents ne sont pas là que pour travailler et gagner le moins possible.  
Ils ont aussi droit à un peu de bien être***

Vos élus **FO DGFIP** 91 en CDAS

<b>Les Titulaires</b>	<b>PY</b> Véronique	<b>REMY</b> Dominique
<b>Les Suppléants</b>	<b>TRIQUENAU</b> Sabine	<b>SORIANO / COMOTTO</b> Cécile

**FO - DGFIP 91**



Bulletin d'adhésion

**Nom**

**Prénom**

**Grade :**

**Affectation :**

Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFIP**

**fait à :**

**le**

*signature*